

Le journal des syndicats et de la fédération **Sucl** éducation numéro 62 - mars / avril 2015 www.sudeducation.org

UN MOT DU RECTORAT

LES MOYENS.. LE CONTENU



Dessin réalisé par Charb lors du congrès de Sud éducation à Roubaix en décembre 2000.



BRÈVES

Non aux tests d'âge osseux !

Les tests d'âge osseux, sans validité scientifique, sont instrumentalisés pour priver de leurs droits les jeunes mineures étranger-es isolé-es. Signons et faisons signer massivement la pétition nationale (http://resf.info/P2852) afin que ces pratiques barbares soient enfin interdites :

« Depuis 2012, huit jeunes étrangers au moins, de ceux que l'on appelle Mineurs Isolés Étrangers (MIE), ont été traduits devant les tribunaux lyonnais, le Conseil général du Rhône qui les avait pris en charge se portant partie civile. Tous ont été condamnés en première instance à des peines de plusieurs mois de prison, assorties ou pas du sursis, à des années d'interdiction du territoire ainsi qu'à de lourdes sanctions financières (jusqu'à 260 000 €). Accusés d'usurpation d'identité, de faux et d'usage de faux dès l'instant où un test d'âge osseux les décrète majeurs, et, selon la presse locale, « d'avoir vécu aux crochets du contribuable ».

Soumis aux mêmes tests qui les décrètent majeurs, d'autres jeunes, plusieurs centaines vraisemblablement, sont exclus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et se retrouvent à la rue.

Pris en charge par l'ASE à leur arrivée en tant que mineurs au vu des documents qu'ils ont produits, ils sont accusés d'avoir menti sur leur âge, souvent à quelques mois de leur majorité. Ils sont alors soumis à des examens physiologiques et à des tests d'âge osseux dégradants pour ces jeunes filles et garçons, tests dont les instances médicales et éthiques récusent quasi unanimement la validité et condamnent l'utilisation à d'autres fins que médicale. »

Relayons la campagne de RESF avec les visuels et affiches « Stop aux tests osseux ». Dans nos établissements et nos quartiers, diffusons l'appel « Mineurs isolés étrangers : proscrire les tests d'âge osseux », paru dans le Monde.fr du 17/01/15.

éducation

Fédération des syndicats Sud éducation : 17, boulevard de la Libération 93200 Saint-Denis Téléphone : 01-42-43-90-09

Fax: 01-42-43-90-32 e-mail: fede@sudeducation.org

Solidaires Union syndicale Syndicale

Joignez / rejoignez-nous

UN MOT DU RECTORAT



Prenez contact avec votre syndicat local ou avec la fédération sur notre site :

www.sudeducation.org

Encart jeté en aléatoire pour certains destinataires Journal trimestriel réalisé par la fédération des syndicats Sud éducation

Numéro de CPPAP
0418 \$ 06443
délivré le 04/12/08
jusqu'au 30/04/18
Prix > 1,5 €
Abonnement > 10 €
Directeur de la publication :
A.Champeau
Imprimerie :
Rotographie, Montreuil
Dépôt légal en cours

Encore une copie à revoir : le Conseil de discipline au collège !

C'est une première : une élève handicapée a été exclue définitivement d'un collège dans lequel elle était scolarisée depuis 2 ans et bien intégrée dans la structure ULIS.

Ce jour là, elle était dans un cours d'EPS de sa classe d'affectation de 5ème. Son geste, jet d'une pierre qui a frôlé une professeure d'EPS, était bien sûr inacceptable et imposait une sanction...

Pendant le Conseil de discipline, la jeune fille s'est excusée et a avoué qu'elle n'avait pas réfléchi etc...

Mais le plus grave semble être ailleurs : ce qui est condamnable ici, c'est le caractère pervers de cette instance, le Conseil de discipline. Regardons sa composition de plus près : 14 membres dont 9 sont des membres de l'Éducation nationale qui se retrouvent à la fois « juges et parties » ! Pour le reste, ce sont 3 parents et 2 élèves élues qui siègent. Où est l'impartialité ?

D'autre part, l'élève convoquée à cette instance a droit à un-e défenseur-e (élève, professeur-e, avocat-e), mais

qui, dans les milieux défavorisés, peut faire venir un-e avocat-e ? Sûrement pas les élèves ordinaires et encore moins les élèves estampillé-es du handicap!!!!

De fait, les circonstances atténuantes (pression d'un groupe d'élèves de cette classe d'inclusion, surcharge des classes de 5ème, manière dont l'élève est passée aux aveux ...) ne pèsent **rien du tout**.

Il aurait fallu mener une réflexion autour du geste de cette jeune fille d'ULIS et prendre en compte son désarroi de se sentir différente. Un sérieux accompagnement et une sanction appropriée à cet acte eussent été salutaires à toutes et tous.

Cette décision d'exclusion définitive s'est faite sur base de répression et de stigmatisation de la jeune-fille. Ce qui, finalement, est une belle démonstration de l'injustice ordinaire dans nos établissements!

ÉDITO



Suite aux attentats des 7 et 9 janvier, contre les dessinateurs de Charlie Hebdo et contre l'Hyper Casher, la France, émue, a voulu se rassembler. Elle s'est trouvée immédiatement enrôlée sous la bannière de la République. Ne rêvez point. Il ne s'agissait pas d'appeler à la réalisation de la Cité idéale, modèle de Justice, chère à Platon. Dans l'urgence, il fallait répliquer au terrorisme de fanatiques religieux. On a donc ressorti les vieilles recettes! On a entonné, en cœur ce couplet - laïcité, liberté, égalité - usé, vidé de son sens par la République d'aujourd'hui, gouvernée par le marché et les banques.

Rappelons qu'il ne saurait y avoir de République sans service public, ni de service public sans fonctionnaires. Il n'y a pas de libertés publiques sans droits garantis par la loi. La défense de la liberté d'expression et de la liberté d'opinion ne va pas sans celle du droit de grève, de la liberté syndicale et d'association. Ce sont les lois Ollivier (1864), Waldeck-Rousseau (1884 et 1901). Or, aujourd'hui, ces libertés sont bafouées. Nous nous mobilisons contre la répression syndicale à l'Université, contre la révocation pour activités syndicales de notre camarade postier, Yann Le Merrer, et contre la suspension de notre collègue de philosophie, Jean-François Chazerans.

La République, ce sont encore les lois Auroux de 1982 (liberté des travailleurs, représentation des personnels, CHSCT, négociation et règlement des conflits) que les patrons du MEDEF veulent détricoter. Le projet de loi Macron réforme déjà les Prud'hommes et met fin aux CHSCT, véritable « contre pouvoir syndical ». Le rapport employeur/salarié serait transformé en un simple accord entre individus et non un contrat encadré par le droit du travail

« Dans toute l'Europe les libertés syndicales sont attaquées. Les patrons, les actionnaires, les banquiers et les gouvernements qui sont à leur service, mènent une guerre sociale contre les salarié-es, les chômeurs-ses, les retraité-es, les jeunes en formation ». Ils voudraient les voir renoncer au modèle antagoniste de lutte syndicale pour les soumettre au jeu du prétendu « dialogue social ». Avec l'Union syndicale Solidaires, rejoignons cet appel des organisations du Réseau européen des syndicats alternatifs et de base. Vouloir résister aux attaques libérales ne relève plus de la logique du droit mais, plus que jamais, de celle de la lutte. Avec l'ensemble des syndicats de lutte, nous nous mobilisons pour la grève le 9 avril!

Parallèlement, l'État libéral exerce le « bio-pouvoir » dont parlait Foucault. Par un contrôle des populations, il applique le droit souverain de « faire vivre et de laisser mourir ». Il utilise, par exemple, des tests osseux largement contestés pour discriminer les mineur-es isolé-es étranger-es.

Surtout n'oublions pas que tous les racismes d'État ont conduit au fascisme.

SOMMAIRE

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

p.4-5 L'arnaque du numérique éducatif

ÉDUCATION PRIORITAIRE

p.6 REP, REP+
« éducation prioritaire » et austéritaire

RÉPRESSION SYNDICALE

p.7 Répression à Lyon II

FÉMINISME

p.8-9 Convergences divergences des féminismes ...

LIBERTÉ D'EXPRESSION

p.10 Bal tragique à Charlie Hebdo

DÉRIVES SÉCURITAIRES

p.11 Notre ministre veut des noms, notre réponse est non!

DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC

p.12 Pas de service public sans fonction publique!

STAGE FÉDÉRAL

p.13 « Des valeurs du travail »

INTERMITTENCE

p.14 Le régime des intermittent-es

ANTIFASCISME

p.15 Le FN est-il un parti fasciste?

RÉPRESSION / LUTTE INTERPRO

p.16 -Révocation De Yann Le Merrer -Grève du 9 avril

L'arnaque du numérique éducatif

ÉDUCATION NUMÉRIQUE



ENT, i-prof, m@gistère, TBI, e-learning..., le numérique déferle dans nos vies et dans nos classes de manière e-responsable car ses lobbies ont enfin réussi à s'ouvrir grand les vannes. Pour n'en citer que quelques-uns :

- le *Syntec numérique*, qui, comme l'a relevé Charlie Hebdo, a été ultra actif pendant la campagne présidentielle pour inviter les candidats à faire baisser la pression fiscale sur les entreprises numériques, et a dépensé 625 000 euros en *consultants*, achats d'études, et réceptions en 2012 où 600 % d'augmentation des frais de relations publiques apparaissent dans ses comptes ;

- le *SNJV (Syndicat National des Jeux Vidéo)*, ayant réussi à faire gober à nos dirigeants que les « Serious games » sont des jeux pédagogiques.

Ainsi, de missions en sous-missions, le gouvernement a fini par adhérer à cette nouvelle croyance prêchée par des techno fanatiques. Il a donc mandaté une mission pluridisciplinaire pour préparer le volet industriel de la stratégie numérique présentée par le ministre de l'Éducation nationale, le 13 décembre 2013. La « Structuration de la filière du numérique éducatif : un enjeu pédagogique et industriel »¹ justifie le mot pédagogique de son titre par 2 paragraphes d'une dizaine de lignes (sur 61 pages) tentant de parler pédagogie. Pour le reste, les propos, purement économiques, visent à orienter la dépense publique dans un gouffre pour asseoir les acteurs français du numérique dans ce grand marché mondial. En voici les principaux fantasmes :

• Employabilité :

« Au lieu de prescrire une liste quasi exhaustive de situations, savoirs ou compétences, les programmes pourraient se limiter à quelques grands enjeux et mettre en avant les approches transversales et critiques, vis à vis desquelles le recours au numérique trouverait sa place. De tels programmes, construits sous la forme de référentiels de compétences de type « curriculum », sont effectivement utilisés dans nombre de pays européens dans lesquels les pratiques pédagogiques avec le numérique sont plus avancées que dans notre pays (par exemple le Royaume-Uni et l'Autriche). » (1)

• Flexibilité :

« La classe ne se fera plus seulement dans un même lieu, au même moment, le temps extrascolaire pénétrera le temps scolaire et la relation enseignantapprenant en sera renforcée; les élèves auront accès aux cours de n'importe où et pourront communiquer en temps réel avec leur enseignant, qu'ils soient dans la classe, dans le parc ou à leur domicile » (rapport Fourgous)

• Casse du statut des enseignant-es et précarisation :

« ...les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignant (TICE) vont permettre de faire évoluer leur formation et leur statut : ils vont devenir des « guides », des « metteurs en scène », des « ingénieurs pédagogiques », des « catalyseurs d'intelligence collective ».(1) « Là où il est intégré aux enseignements, le numérique change radicalement la donne de l'enseignement et de la formation dans quatre directions : les contenus, les méthodes, les lieux et les temps. » (1)

• Privatisation de l'enseignement, à commencer par le matériel :

« Pour poursuivre, voire amplifier, l'effort d'équipement des établissements tout en restant dans une enveloppe budgétaire contrainte, compte-tenu de la situation financière des finances publiques, une réflexion devra sans doute être engagée sur le partage de l'effort entre les contributeurs publics et les ménages privés (en particulier, s'agissant des terminaux individuels des élèves) d'une part, et entre les différents contributeurs publics d'autre part. » (1)

Ces e-mondes (immondes) rapports, pavés qu'on n'ose imprimer, e-noffensifs (inoffensifs) sur la toile because tldr (too long didn't read) (car trop long pour être lus) dégoulinent d'e-no-vlangue (innovlangue) pour convaincre les divers ministères de collaborer afin de « structurer » la filière numérique en donnant une « lisibilité » aux entre-prises qui s'engagent dans cette e-limitée « concurrence ».

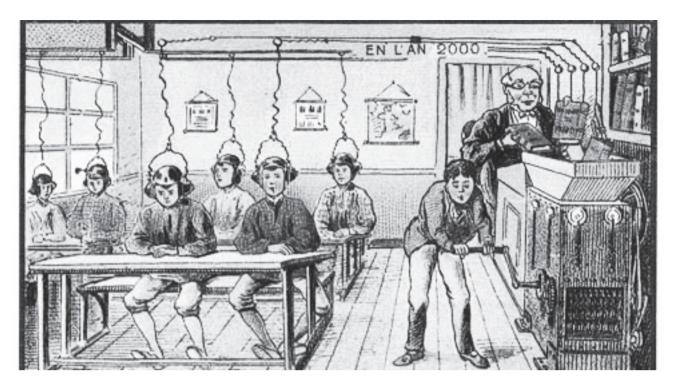
sion numérique fait courir aux élèves et aux enseignants, pas une ligne, même si, il est clairement dit qu'aucun intérêt pédagogique n'est démontré : « Même s'il ne faut pas surestimer ni les impacts positifs du numérique sur la réussite éducative – il s'agit à ce stade d'un suiet assez pou decumenté

Quant aux risques que cette intru-

la réussite éducative – il s'agit à ce stade d'un sujet assez peu documenté – ni l'ampleur des usages numériques à l'école – ils restent assez limités même dans les pays les plus en pointe – il n'y a guère de doute sur les enjeux de l'éducation au numérique et sur l'importance d'une généralisation du numérique à l'école. » (1)

Économique et pédagogique sont dans un bateau, pédagogique tombe à l'eau, que reste-t-il ?

Pourtant, les risques de cette industrie virtuelle sont bien réels et chacune de vous a commencé à ressentir les premières souffrances qui ne sont que les symptômes du cancer rongeant l'EN, qui, peut-être, se dévoilera d'un coup, lorsqu'il sera trop tard.



• Du côté des enseignants :

- restriction des échanges et du lien (pseudo formations à distance isolant les enseignant-es),
- surcharge de travail par les traitements et l'archivage d'informations déferlant à un rythme oppressant (sentiment de frustration à ne pas pouvoir tout faire),
- intrusions des injonctions hiérarchiques dans tous les temps de la vie, flicage.

• Du côté des élèves :

- surexposition aux ondes wifi et aux scintillements lumineux,
- surexposition au harcèlement en ligne dans et hors les murs,
- développement d'un nouveau trouble, celui du déficit de l'attention² (« esprit incapable de se fixer sur un objet », où « l'attention est une lutte permanente entre les distractions qui produisent une satisfaction immédiate et une écoute attentive ou un travail soutenu qui s'inscrivent dans des objectifs à long terme ou des perspectives de gratification différées »). (2)

D'ailleurs, certains ne s'y trompent pas : « De nombreux cadres des sociétés high-tech de la Silicon Valley envoient leurs enfants dans des écoles appliquant la pédagogie dite Waldorf, dans laquelle les nouvelles technologies n'ont pas de place puisqu'elle repose avant tout sur l'éducation physique et le travail manuel... « Les partisans de la pédagogie Waldorf estiment que les ordinateurs inhibent la créativité, le mouvement, les interactions sociales et la capacité d'attention »...(2)

On assiste alors à une propagande invasive destinée à vendre cette technique énergivore, chronophage, polluante mais innovante. « Technique innovante » étant associée à « pédagogie innovante ». En effet, le développement à une vitesse exponentielle de ces technologies nous prive du recul nécessaire à leur critique éclairée, PRÉ-SENT étant égal à FUTUR (remarquez, ça simplifierait l'apprentissage de la conjugaison). La sensation d'accélération du temps qui touche toute la société et l'atomisation de celle-ci n'est pas déconnectée de l'intrusion tout azimut de cette technologie, qui, comme toutes, modifie nos comportements (ce que les missions sus-citées ne nient pas, au contraire). « Le message c'est le medium » disait Mac Luhan³ dans les années 60.

Alors...

...demain, les collèges connectés mieux financés que les autres, un fantasme ? Nos DASEN annoncent déjà que si certaines zones perdent les moyens ZEP, ceux-ci seront compensés par des financements de projets innovants ! On imagine bien lesquels.

...demain, enseigner via tweeter avec son portable personnel, un fantasme ? C'est déjà l'objet de forums pédagogiques proposés sur votre temps personnel.

...demain, des collèges sans profs, un fantasme ? ça se passe déjà au Mexique qui a opéré des coupes budgétaires drastiques dans l'enseignement public.

Alors, on attend après-demain d'être un prof précaire portant le titre ronflant d'ingénieur pédagogique gérant à distance un portefeuille d'élèves et payé à la tâche ? D'ores et déjà « il suffit d'ordinateurs, de webcam, de Skype ou de MSN, et la leçon peut débuter ». Profexpress, « n°1 de la téléassistance aux devoirs » promet même « en trois clics un enseignant de l'Éducation nationale en direct ». (2)

Sud éducation se saisit de ce sujet. Un groupe de travail y est engagé. Des stages ont eu lieu dans des syndicats locaux en novembre dernier (*Intrusions numériques*, dans le 05 et *Déconnectons* dans le 71). Nous incitons les collègues à user des registres RSST pour signaler toute *souffrance innovante* afin que ce sujet puisse être traité dans les CHS-CT.

L'emprise numérique, c'est pas automatique. Posons des limites à cette dictature de l'illimité.

Sud éducation Hautes Alpes

¹Rapport cosigné par le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère du redressement productif – Propos repérés par le signe (1) ; ce n'est pas nous qui soulignons en gras.

²Cédric BIAGINI, <u>L'emprise numérique – Comment internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies</u>, Éditions l'Échappée , 2012 - Propos repérés par le signe (2)

³Marshall Mc Luhan, <u>Pour comprendre les média</u>, publié par McGraw-Hill book Company, New-York, 1964

Rep, Rep +

« éducation prioritaire » et austéritaire

« La refondation de l'éducation prioritaire est avant tout pédagogique » : on finirait par s'habituer à la novlangue de l'institution, pour qui « on peut toujours faire mieux avec l'existant ». L'argument de l'enveloppe bloquée, pour les recteurs/trices ou DASEN qui « font avec », s'est installé dans le paysage de l'éducation prioritaire pour justifier le maintien restrictif du nombre de réseaux d'éducation prioritaire (REP).

C'est l'enveloppe qui commande

Lorsque de nouveaux établissements ou écoles y entrent, on se félicite que les besoins soient enfin reconnus. Mais comme le bonheur des uns se paie du malheur des autres dans notre système de compétition généralisée, cela se traduit par des écoles qui en sortent.

C'est l'incompréhension qui domine à chaque fois, quand les plus fragiles se voient privés d'une planche de salut sans autre justification que le syndrome de « l'enveloppe bloquée » à moyens constants. Et surtout quand il est mis fin à un travail de fond mené sur plusieurs années auprès des élèves des quartiers défavorisés et des zones rurales.

Une logique de réseau qui ignore la mixité sociale

Le classement des écoles et collèges en REP repose sur un lien de dépendance entre le collège du quartier et les écoles primaires « rattachées ». Ainsi, une école dépendant d'un collège qui sort de l'EP en sort elle aussi quelle que soit sa situation ; alors que d'autres écoles ne deviennent REP+ (réseaux les plus en difficulté) que parce le collège de leur secteur est dans la liste! Cette dépendance « systématique » n'est-elle pas une aberration, une négation de la mixité sociale à l'échelle d'un quartier, mixité déjà malmenée par les différentes politiques de la ville ?

En outre, les rectorats dressent les listes d'établissements prioritaires sur des critères flous, sur la base de chiffres parfois erronés (CSP, taux de boursiers, ... les parents ayant parfois du mal à remplir les dossiers d'inscription de leur enfant). Certaines académies en rajoutent d'autres de leur côté, sans jamais les communiquer globalement,

ni aux équipes ni aux syndicats. La plupart du temps, aucune discussion sérieuse n'a présidé à ces classements et les listes académiques ont été remontées au ministère sans qu'aucun vote n'ait eu lieu en Comité Technique Académique, comme d'ailleurs au Comité Technique Ministériel du 17 décembre dernier.

Les REP+ dysfonctionnent déjà

Les établissements préfigurant la réforme ne voient pas les moyens promis arriver, en tant que « *prioritaires parmi les prioritaires* ». On cherche les personnels santé-sociaux supplémentaires dans le 2nd degré, on cherche les postes permettant l'encadrement des 6èmes jusqu'à 16h30. Dans le primaire, les ouvertures de classe de moins de 3 ans se font au compte-goutte, on cache la misère des RASED incomplets en élargissant les zones d'intervention des psychologues et maîtres-ses spécialisées, les départs en formation déstabilisent les équipes et les classes.

Mais l'institution déploie les grands moyens quand elle envoie les IPR et IEN distribuer la bonne parole au cours des tournées d'école et établissements REP+, aux collègues qui « sembleraient avoir surtout besoin de formation pour faire face aux difficultés » puisque n'est-ce-pas, « l'enveloppe est bloquée » ! De qui se moque-t-on ?

La contestation gronde

Collègues et parents se mobilisent dans de nombreux établissements pour faire reconnaître la réalité du terrain, pour que ceux-ci restent REP ou soient classés REP+.

Les luttes ont concerné de nombreuses académies : après des jours, voire des semaines de grève, certains établissements ont réussi à gratter quelques moyens supplémentaires, mais à quel prix ? Les DSDEN vont prendre sur leurs enveloppes départementales pour dégager quelques heures en plus, mais l'engagement ne vaut rien sur la durée : c'est l'aumône et rien n'est pérennisé!

Sud éducation soutient toutes les mobilisations en cours, invite les collègues à se réunir et à discuter en assemblée générale pour formuler des revendications.

Pour notre part, nous défendons :

- une baisse des effectifs dans les classes : 20 élèves maximum, 16 dans l'éducation prioritaire, 12 en SEGPA;
- une baisse du temps de travail : 18h devant élèves + 6h en équipes dans le 1er degré et 14h devant élèves + 3h de concertation dans le 2nd degré ;
- 1/9 de minoration de service pour tous les personnels de l'EP;
- une vie scolaire renforcée : 1 CPE pour 120 élèves en collège et 1 pour 100 en EP, 1 personnel vie scolaire pour 50 élèves en collège et 2 pour 50 en EP :
- des dispositifs d'aide et de prévention complets : 1 RASED complet par groupe scolaire et 1 enseignant-e supplémentaire pour 5 classes du 1er degré ;
- le recrutement massif de personnels médico-sociaux (assistance sociale, psychologues, infirmerie);
- des mesures pour stabiliser les équipes : la formation et titularisation de toutes et tous les contractuel-les;
- le financement des études pour permettre aux jeunes d'accéder aux métiers de l'enseignement.

Sud éducation Finistère

Répression à Lyon II:

un président d'université s'acharne sur deux syndicalistes de Solidaires étudiant-es.



« 40 ans d'humanité », il n'y a guère que l'université Lumière Lyon II pour se reconnaître un tel mérite. Entre la dénonciation des boursiers-ères défaillant-es au CROUS, la collaboration avec la préfecture pour les étudiant-es sans-papiers, l'exploitation des personnels de service et des vacataires et la répression envers les syndicalistes, on a du mal à saisir tout le sens de cette « humanité ». C'est plutôt dans sa politique répressive du mouvement syndical que Lyon II s'affiche aujourd'hui.

Petit rappel des faits

Le 21 novembre 2013, les étudiantes en lutte décident en AG d'investir la salle du Conseil de l'université. Le président Jean-Luc Mayaud fait intervenir la police. Après des arrestations musclées, ils/elles étaient 6 (dont 4 de Solidaires étudiant-es) à passer les 25h suivantes en garde à vue. Quelques mois plus tard, 3 étaient poursuivi-es en justice pour « violences aggravées » sur des vigiles et « rébellion » contre les agents de la BAC, deux chefs d'accusation extrêmement sévères qu'il/ elles rejettent avec fermeté lors du procès, en juin, où chacun-e nie avoir fait usage de violence : en vain. Leur parole est opposée à celle des 3 vigiles qui, fortement soutenus par la direction de l'université, ont porté plainte. Le 8 septembre 2014, le verdict tombe : si Julie est relaxée, Vincent et Myriam sont condamné-es l'un à 6 mois de prison avec sursis, l'autre à 3, et 4000€ d'amende... Justice d'État.

Pour récolter l'argent, les étudiant-es se mobilisent, se relaient des journées entières pour vendre des crêpes sur le campus, organisent concerts et repas de soutien. La solidarité syndicale joue aussi, notamment avec Solidaires et Sud éducation. À peine la somme récoltée qu'on apprenait déjà la mauvaise nouvelle : non content de faire planer au dessus de ses étudiant-es la menace de la prison, le président de

l'Université les informe qu'il les poursuit en Conseil Disciplinaire pour « entrave au bon fonctionnement de l'éta**blissement** ». Sans surprise le jugement se solde par une sanction: 2 ans d'exclusion de l'université dont 18 mois avec sursis. Double peine, et double injustice. Mais Myriam et Vincent, désormais privé-es de cours et d'examens pour un semestre entier, n'en ont pas encore fini : estimant que cette peine n'est pas suffisamment lourde, en janvier 2015, Mayaud décide de faire appel de cette décision au CNESER en demandant cette fois rien moins que 5 ans d'exclusion ferme de l'université.

Une politique répressive

Dissimulée jusqu'à présent derrière la plainte de ses vigiles, la présidence se dédouanait de toute implication dans le procès. Avec cette attaque en Conseil Disciplinaire et à présent au CNESER, elle ne peut plus se cacher derrière ses employé-es : c'est bien le président qui initie, appuie et multiplie les poursuites contre les deux syndicalistes. Menant sa vendetta personnelle jusqu'au bout de ses pouvoirs, il use du plan Vigipirate et de la présence de vigiles à chaque entrée de la fac pour leur interdire l'accès au campus (les vigiles ont des photos pour identifier Vincent et Myriam). Dès lors, il est impossible de nier le caractère politique de la répression qu'il orchestre, ni sa volonté tenace de se débarrasser de ceux et celles qui osent animer des foyers de résistance et de contestation à la fac, le sort qui leur a été réservé devant servir d'exemple pour tiédir à l'avance toute velléité d'action revendicative ou protestataire.

En s'attaquant aux personnes qu'elle considère comme des leaders, la présidence s'affiche déterminée à empêcher Solidaires étudiant-es de continuer de lutter. Erreur. Aujourd'hui, sur la fac, de multiples foyers de contestation voient le jour. Un mouvement de vacataires fait grand bruit : en grève pendant plusieurs semaines, ils/elles demandent le paiement de leurs heures de travail, le versement mensuel de leur salaire, l'écriture d'un contrat de travail... La contestation gronde également chez les personnels administratifs dont les primes sont réduites et chez les personnels de service dont la précarité ne cesse de croître.

À l'heure où des banderoles « liberté d'expression » sont tendues à l'entrée des campus, n'oublions pas que la seule parole tolérée dans l'enceinte de la fac reste celle des dirigeant-es et que celles et ceux qui osent élever la voix en payent lourdement le prix...

Mais la répression n'arrêtera pas la

Sud éducation Haute-Loire

Convergences, divergences des féminismes : le stage féministe 2015 de Sud éducation

FÉMINISME

Être féministe, c'est lutter pour l'émancipation des femmes. Cette exigence d'émancipation des femmes par elles-mêmes est le dénominateur commun de tous les mouvements féministes. Au-delà de cette unité, le féminisme est petit à petit devenu pluriel, par la diversification des enjeux auxquels il s'est attaqué, par la pluralité des actrices qui s'en sont saisies.

Dans l'effervescence politique des années 1960-70, apparaît le militantisme lesbien, ou encore le black feminism. Ces courants posent des problématigues nouvelles et questionnent les stratégies des courants féministes « traditionnels » en soulignant le fait que l'on est construite de multiples facettes: femmes certes, mais aussi blanches ou noires, de classe moyenne ou populaire, hétéro ou homosexuelles. À cela, le courant queer a ajouté une réflexion sur le genre, une redéfinition des masculinités et des féminités pour échapper au schéma normatif hétérosexiste. Un nouvel enjeu, interne au mouvement féministe, est désormais de prendre acte des divergences que peuvent entraîner ces différents vécus, mais également de se retrouver sur des consensus.

Présentation des différents courants féministes

L'objet du stage féministe des 2 et 3 février 2015, qui a réuni plus de 150 stagiaires, était de s'y atteler, d'abord, par une journée de présentation de différents courants féministes par trois intervenantes, Danièle Kergoat, sociologue, Nacira Guénif-Souilamas, sociologue et anthropologue, et Ismahane Chouder fondatrice de « Mamans Toutes Égales » et présidente du « Collectif de Féministes Pour l'Égalité ». Les lignes qui suivent sont une présentation des différents courants évoqués, et non un résumé des interventions, qui demanderaient un développement

plus long pour être rendues dans leur complexité. Nous vous renvoyons ici au compte rendu du stage.

• Le féminisme matérialiste.

Les féministes matérialistes prennent la suite de Simone de Beauvoir et de son « on ne naît pas femme, on le devient », et récusent l'existence d'une « nature » féminine qui est une façon détournée d'enfermer les femmes dans des stéréotypes genrés produits par le système de domination patriarcale. Ces féministes présentent l'identité féminine comme une construction, qui découle de la culture et des pratiques sociales. Elles transposent le conflit qui oppose classe ouvrière et classe bourgeoise au niveau des sexes : la classe des hommes contre la classe des femmes, et veulent mettre ces luttes sur le même plan. Les féministes matérialistes ne veulent plus se contenter d'un féminisme réformiste. Elles visent des changements sociaux majeurs et remettent en cause la société de façon systémique.

• Le courant queer.

Queer, mot anglais signifiant étrange, déviant, vient des communautés gays, trans qui se sont réappropriées ce terme, au départ injurieux. Ce féminisme se fonde non sur une conception binaire du genre mais sur ses déclinaisons multiples. Les activistes queer posent donc ce constat comme point de départ : l'expression du genre n'est qu'une performance, une mise en scène quotidienne, il n'est donc, la plu-

part du temps, que simple expression de la norme dominante et oppressante qui a été intériorisée et ainsi, abusivement naturalisée. Il faut le déconstruire pour, enfin, se le réapproprier. Ce qui est primordial, avant toutes choses, est la résistance aux normes de genre et la dénonciation de l'oppression et de la domination masculine. C'est l'avènement d'un féminisme sex positive (pro sexe en France) qui se bat pour le droit à l'expression.

• Le féminisme post-colonial et son articulation avec l'antiracisme, dans la société et au sein de l'école.

L'émergence de mouvements féministes parmi les minorités racisées a mis en lumière des enjeux majeurs. Les pionnières sont notamment afroaméricaines, fondatrices de ce qu'on a appelé le black feminism. Elles ont souligné le fait que les formes de domination s'articulaient ensemble : non seulement certaines femmes subissent différentes formes de domination (de genre, de « race », de classe), mais ces dominations influent les unes sur les autres. Angela Davis, dans Femmes, race et classe, a ainsi montré que, parce qu'elles étaient noires, les afroaméricaines n'ont pas subi les mêmes formes de sexisme que les femmes WASP (« blanches, anglo-saxonnes, protestantes »). Le deuxième enjeu de réflexion induit par ces courants féministes issus des minorités est la notion d'inclusion, c'est-à-dire la critique faite à certains courants féministes blancs issus des classes moyennes de formu-



ler un modèle de libération global et surplombant qui vaudrait pour toutes, sans considérer les différences de contexte et de cultures, sans considérer les femmes racisées comme pouvant être actrices, à leur façon, de leur libération.

Les présentations ont suscité des débats importants, notamment sur ce que signifie l'émancipation mais aussi sur les modalités d'accès à celle-ci.

Inégalités et discriminations sexistes et LGBTphobes dans l'Éducation, état des lieux et stratégies de lutte

La deuxième journée était consacrée à un état des lieux de la situation dans notre champ professionnel. La division sexuelle du travail se retrouve à plusieurs niveaux, dans les types de tâches d'abord (beaucoup plus de femmes agentes et d'hommes techniciens par exemple), mais également dans la hiérarchie (plus d'hommes dans les inspections, les rectorats, au ministère). On retrouve cette division sexuelle du travail également entre enseignement primaire, secondaire puis supérieur, avec au fur et à mesure de moins en moins de femmes. Enfin, on retrouve également cette division sexuelle dans la répartition des sexes par corps : le pourcentage de femmes dans le corps des agrégés est moins grand que dans l'ensemble de l'enseignement secondaire. La différence salariale induite par cette division sexuelle du travail est forte et, à cela, il faut ajouter une différence salariale dans le même emploi, liée, notamment, à la plus grande proportion de femmes ayant des carrières « interrompues » ou « ralenties » : congés maternités, temps partiel ... ainsi qu'au phénomène de cooptation masculine. Cette matinée a également été l'occasion d'interroger un certain nombre de stéréotypes sur le métier d'enseignant-e, comme l'idée que la crise de l'école est due à sa féminisation et au manque d'autorité qui en découle, en questionnant la notion d'« autorité » et les clichés virilistes qui lui sont liés. Les différentes manières de lutter contre les discriminations ou les violences sexistes comme le harcèlement et contre les LGBT-phobies, qui touchent aussi bien les élèves que les personnels, ont également été abordées, ainsi que les réflexes sexistes et les stéréotypes de genre qui persistent dans la vie de notre syndicat.

Trois ateliers en petits groupes

• Les femmes dans l'enseignement de l'histoire.

Les femmes sont très peu mentionnées en tant que telles et les termes

des programmes ne sont pas féminisés. Dans les manuels scolaires, la place des femmes reste marginale et stéréotypée, elles sont évoquées en tant qu'exclues, qu'héroïnes ou encore traitées à part dans des dossiers complémentaires annexes, mais pas intégrées au cœur de la leçon. Cela tient notamment à la longue invisibilisation des femmes dans l'historiographie. Pourtant s'il est nécessaire d'introduire les femmes dans l'enseignement de l'histoire, ce n'est pas par obligation morale, mais par souci de vérité historique, pour rendre au plus juste la réalité d'une époque en prenant en compte tous ses acteurs, et toutes ses actrices!

• Le genre en biologie.

Pendant longtemps, le sort fait aux personnes intersexuées a témoigné du poids dogmatique et normatif d'une division sexuée strictement binaire : assignation à un sexe entre 3 mois et 2 ans par des interventions chirurgicales, injonctions à se conformer à l'un ou l'autre sexe communément admis. Certains pays reconnaissent juridiquement l'existence d'un genre neutre. En biologie, la vision dogmatique qui présente une division binaire mâle/femelle est aujourd'hui remise en cause et il est plus juste de parler de continuum pour rendre compte des différents degrés de sexuation. Cet atelier a été l'occasion de débattre de la place des arguments biologiques dans les combats politiques, de l'utilisation des discours scientifiques face aux idéologies réactionnaires.

• Pratiques de classe antisexistes.

Différentes thématiques ont été abordées : le corps, sous l'angle des activités physiques, de l'appropriation de l'espace et des normes sur l'apparence, mais aussi la répartition de la parole en classe et la nécessité de rendre les femmes visibles par le langage : féminiser les termes, partir d'objets d'étude où les femmes sont présentes.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter au compte rendu du stage, aux fiches féministes et aux journaux produits par la commission « Droit des femmes » de Sud éducation.

Sud éducation Créteil et Nord-Pas de Calais

Bal tragique à Charlie Hebdo...



LIBERTÉ D'EXPRESSION

Nous sommes toutes et toutes profondément affecté-es par l'horreur qui frappe Charlie Hebdo. Passés les moments de stupeur et de révolte, nous commençons à nous poser des questions.

Qu'est-ce que cela dit de notre société ?

Beaucoup mettent en avant l'affrontement de la liberté et des forces opposées. Le danger que l'on peut craindre c'est de voir se cristalliser une guerre entre les bons (les civilisations occidentales associées aux valeurs de liberté) et les méchants (les autres, les vilains qui nous empêchent d'être heureuses et heureux).

Une autre vision possible des événements serait de percevoir que les drames se multiplient lorsque des êtres humains se laissent submerger par des sentiments de haine. C'est bien la volonté de construire une dynamique de la haine qui a produit l'assassinat de tant de personnes. Les réactions qui amèneraient à développer ces sentiments seraient une victoire pour ceux qui préconisent de telles actions terroristes.

Si nous voulons vraiment réagir sans haine à cette violence inacceptable, c'est justement dans la prise de conscience de la nécessité de développer les liens et les sentiments qui unissent et rassemblent.

Cette vision entraîne beaucoup de questions mais aussi beaucoup de réponses.

Qu'est-ce qui explique que nos sociétés soient submergées par la haine ?

On peut s'attarder sur notre univers proche : l'Éducation nationale. Depuis

longtemps il s'agissait clairement d'un projet humaniste. L'éducation devait développer les capacités du petit d'homme à comprendre le monde, se comprendre et comprendre les autres. La pratique de l'Art pour enrichir la perception du monde ; des langues pour pouvoir rencontrer les cultures du monde ; du français pour nommer, dire, lire et raconter ; des sciences pour comprendre le monde, ne plus subir les superstitions et être libre, l'histoire pour s'enrichir des expériences passées des hommes.

Clairement et explicitement, ce projet devait développer nos capacités à vivre ensemble et à nous sentir appartenir à une communauté humaine solidaire

Pourtant le projet de l'école a changé. Il est devenu utilitariste. L'école n'est plus humaniste mais doit former les futurs travailleuses et travailleurs (les futur-es compétitrices-eurs prêt-es à se battre et à se vendre pour les rares emplois qui demeurent, devrions-nous dire ?).

C'est un des aspects de la suprématie absolue du libéralisme qui s'est construit comme une idéologie dominante. D'abord une construction « économiciste » d'un monde constitué « d'homo œconomicus », c'est-àdire d'atomes indépendants uniquement soucieux de leurs propres intérêts égoïstes. C'est faux bien sûr, aucune société ne peut tenir sans développer les coopérations et les solidarités.

Nous défendons un autre projet

Mais cette vision convenait à la domination de quelques-un-es et à l'exploitation de la multitude. La communication et le conditionnement ont fini par nous persuader que nous étions des individus isolés en compétition avec les autres. Or les individus isolés n'ont plus de liens et oublient la solidarité. La compétition faussée où les gagnantes sont déjà connu-es, produit des inégalités, des frustrations et nourrit les haines. Nous préférons la coopération, le partage et la solidarité. Contre l'école utilitariste du libéralisme, nous voulons un projet humaniste qui aide les hommes à se comprendre et à prendre du plaisir à vivre ensemble.

Il semblerait que l'égoïsme et la domination de quelques-un-es ne puissent se prolonger qu'en laissant se développer la haine et la fragmentation de la société.

Depuis toujours, nous défendons un autre projet et si la multitude constituée des dominé-es de ce monde se rassemble sur les mêmes valeurs de partage, de coopération et de solidarité alors comme le dit un autre journal satirique (Fakir) : « À la fin c'est nous qu'on va gagner ». Mais précisons bien ce que ce « nous » englobe : l'ensemble de la communauté humaine.

Sud éducation Charente Maritime

Notre ministre veut des noms, notre réponse est NON!

DÉRIVES SÉCURITAIRES

8 janvier 2015 : au lendemain des assassinats de Charlie Hebdo, un enfant de 8 ans déclare en classe être « avec les terroristes ». Trois semaines plus tard, l'enfant est convoqué au commissariat ! « Visiblement, l'enfant ne comprend pas ce qu'il a dit » déclare le commissaire... sans blagues ?

Des centaines d' « incidents » similaires seront signalés

Ils sont signalés par des enseignantes, directeur-rices, chef-es d'établissement : refus de faire la minute de silence, de condamner les terroristes, de déclarer « je suis Charlie ». En cette période d'affirmation hypocrite de la liberté d'expression par l'État, du droit au blasphème, « ne pas être Charlie » est devenu, ironie du sort, le pire blasphème qui soit, le blasphème républicain.

Le même jour à Poitiers, Jean-François Chazerans, professeur de philosophie, organise un débat à la demande de ses lycéen-nes sur les événements de la veille. Il est suspendu quelques jours plus tard par le rectorat, sans vraiment savoir pourquoi, ni avoir la possibilité de s'expliquer (le rectorat se contentant des accusations de certaines élèves et parents).

Quand le gouvernement parle de prévention, il n'est pas question de réfléchir aux causes de la radicalisation de certains individus. Pas question de remettre en cause une politique, éducative ou économique, qui stigmatise certaines catégories de la population, les isole culturellement, géographiquement, pour ensuite les taxer de communautarisme. Le pouvoir les laisse s'enliser dans le chômage ou la précarité. Chez nos gouvernant-es, prévention signifie détection des « signes avant-coureurs de radicalisation religieuse », comme dans l'académie de Poitiers (encore), où le rectorat liste les détails physiques et comportementaux qui permettent de la « reconnaître » : « barbe non taillée, habillement musulman, cal sur le front, repli identitaire, rhétorique politique, intérêt pour les débuts de l'Islam,... » (on notera que dans l'esprit du recteur, l'Islam serait la seule religion à compter des extrémistes dans ses rangs). Sarkozy aussi, en son temps, prétendait détecter la délinguance dès la maternelle.

Détecter pour dénoncer, donc. Mais dénoncer qui ? Pourquoi ?

Les élèves qui se posent des questions? Les collègues qui les amènent à s'en poser ? Pour apologie de la réflexion? Élèves et profs. osant mettre en question le dogme républicain sont stigmatisé-es, un dogme pour ne pas réfléchir à la racine des maux de notre société, le capitalisme. La ministre ne parle-t-elle pas de « questions insoutenables » ? Que les élèves ne « perdent plus de temps » à tenter de comprendre ce que nous leur demandons simplement d'apprendre par cœur. L'« union sacrée » est à ce prix. L'enfant en devient le pire ennemi, lui qui n'a que le mot « pourquoi ? » à la bouche. Bienvenue en 1984!

Notre hiérarchie nous le martèle d'ailleurs : « un fonctionnaire doit fonctionner », en somme obéir aveuglément. Mais il doit aussi agir de manière éthique et **responsable**. Nul-le ne pourra donc se retrancher derrière le devoir d'obéissance pour se dédouaner de ses actes tels que la délation. Nous ne serons pas des délateurs, ni de nos élèves, ni de nos camarades. Nous n'endosserons pas le rôle de flic qu'on veut nous faire jouer.

Si dénoncer nous devons, ce sont nos gouvernant-es, pour apologie de la République

Cette République qui réprime et divise, qui nie la force du débat, qui vante une égalité des chances illusoire, dans le cadre d'une concurrence féroce instaurée par notre école elle-même. Cette République qui préfère viser la réussite des soi-disant « meilleurs », plutôt que la réussite de toutes et tous, qui veut substituer aux dogmes religieux sa propre litanie décérébrée sur fond de vieilles maximes qui renforceront le rejet chez celles et ceux à qui l'on prétendra les inculquer de force. Cette République qui nous vend son union sacrée à tours de bras, « toutes et tous citoyen-nes », pensant ainsi faire oublier que patrons et travailleurs n'auront jamais les mêmes intérêts, les premiers réfléchissant à toujours mieux exploiter les seconds, pour en tirer un maximum de profits.

Soyons solidaires de nos classes, dans nos classes. Solidaires de nos élèves, déjà victimes d'un système inégalitaire, à qui l'on refuse aussi le droit de le mettre en question, de le transformer. Si ce n'est pas le but des Hollande, Valls ou Vallaud-Belkacem, n'oublions pas que c'est encore le nôtre. Solidaires avec nos collègues, nos camarades, qui n'ont pas oublié que leur métier, n'en déplaise à nos dirigeants, est de forger des esprits critiques, notamment de leur domination sociale.

Sud éducation Hauts de Seine

Pas de service public sans fonction publique

DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC

Nous vivons une période intellectuellement enthousiasmante mais politiquement très dangereuse. Le soviétisme s'est effondré et le projet social-démocrate est en train de se liquéfier. Dans ce climat de désespérance, la place centrale de l'État est au cœur de la problématique. Or, les institutions mises en place par les ordonnances de 1945, déjà révolutionnaires, sont aujourd'hui largement sous-évaluées, et c'est sûrement là une cause de l'échec politique actuel. Il faut aujourd'hui réveiller ce passé non assumé et remettre en lumière la puissance du salariat, afin d'émanciper le travail.

Ainsi, nous devons lutter contre l'idée que l'on doit être payé à la mesure de ce que l'on fait (ce qui revient à se soumettre à l'employeur). Il faut au contraire revendiquer d'être payé pour ce que l'on est. Cet immense progrès social qu'est le fonctionnariat doit aujourd'hui être étendu à d'autres domaines. Le salaire à vie sera la seule voie émancipatrice qui permettra la souplesse et la liberté des trajectoires individuelles. Le salaire à vie sera libérateur.

Qu'est-ce que le travail ?

Le PIB mesure le travail et la valeur économique que nous créons collectivement chaque année. C'est un outil très intéressant car il inclut largement de la valeur anticapitaliste, créée par les fonctionnaires, les chômeur-ses, les retraité-es... qui, contrairement aux idées reçues, **produisent** donc de la valeur économique, aujourd'hui équivalente à un tiers environ du PIB en France!

Est-il étonnant, alors, que le but de la RGPP (Révision générale des politiques publiques) soit, entre autres, de tenter de mettre en place un employeur pour les fonctionnaires, via la décentralisation ?

Comment passer alors à des formes de valeur émancipées de cette violence capitaliste ?

Il est urgent de comprendre à nouveau ce que signifie « être fonctionnaire »...

Construire un discours autonome

Les cotisations sociales offrent une définition anticapitaliste de la valeur. Elles constituent un salaire socialisé, et sont donc un levier de transformation sociale et d'émancipation. Le versement de ces cotisations sociales est une attribution de valeur économique à des non-marchandises telles que les presta-

est d'ores et déjà intégré aux cotisations sociales. Il faut envisager d'augmenter ce taux, et d'élargir ainsi le champ des prestations sociales.

Ces institutions doivent être réassumées afin de ré-enclencher le processus révolutionnaire, en marche depuis presque un siècle. Soyons fier-es de la fonction publique! Supprimons le marché du travail!



tions de santé, l'éducation des enfants, ou l'activité des retraité-es... La cotisation sociale est en fait une création de monnaie!

Ainsi, plus d'un tiers du salaire total

Tout projet révolutionnaire impose ainsi de s'emparer de la cotisation et du salaire à vie des fonctionnaires pour les étendre à d'autres sphères de la société!

La révolution à portée de main

Il est urgent de s'emparer de ces questions et de se donner les moyens de mettre en place cette utopie d'aujourd'hui, pour qu'elle devienne une réalité de demain : une société où chaque individu se formerait sans se préoccuper d'abord du marché de l'emploi, mais uniquement de ses désirs et de ses projets et, une fois sa formation achevée, serait rémunéré à hauteur de sa qualification, et ce tout au long de sa vie.

De façon analogue, il faut créer des caisses d'investissement socialisé, dans lesquelles, par exemple, les entreprises verseraient la moitié de leur valeur ajoutée. L'objectif serait, à terme, de financer l'extension de la gratuité au logement, au transport, à la culture, à la santé, à l'éducation, à l'énergie...

Concernant le domaine non mar-

chand, la socialisation des moyens (nécessaire pour assurer en particulier la gratuité des services publics) est parfaitement compatible avec des formes d'autogestion locales (via notamment les conseils d'école ou d'administration, qu'il ne s'agit pas de ré-inventer mais de faire fonctionner à plein, en nous ré-emparant notamment de nos droits individuels et collectifs et de toutes les perspectives qu'ils ouvrent) face à un État aux mains d'une classe dirigeante qui souhaite, elle, désorganiser et faire dysfonctionner le service public, en particulier d'éducation, afin de le marchandiser plus facilement.

Alors, inspiré-es par la Déclaration de la réunion internationale pour la défense de l'Éducation publique (Rio de Janeiro, 11 août 2014), nous avons aujourd'hui le devoir de fermement nous opposer aux politiques de réformes économiques et sociales de suppres-

sion des acquis, de casse de la fonction publique, de destruction de la sécurité sociale et tous ces reculs orchestrés de par le monde.

En outre, nous devons aujourd'hui revendiquer de nouveaux droits, individuels mais surtout collectifs, qui nous permettront de nous approprier les processus de décision, afin de favoriser l'intérêt collectif. Nous devons en particulier revendiquer que les instances paritaires dans lesquelles nous refusons de siéger, parce qu'elles sont aujourd'hui des simulacres de démocratie, soient demain des instances en capacité de prendre toutes les décisions concernant le fonctionnement de l'institution, ce qui correspondra à des modalités concrètes d'autogestion.

Sud éducation Limousin

« Des valeurs du travail »

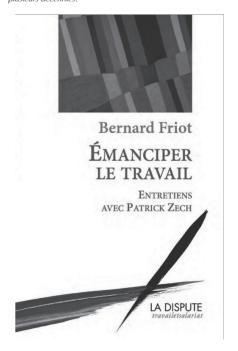
STAGE FÉDÉRAL

Novembre 2014, dans le cadre d'un stage fédéral de Sud éducation, « Des valeurs du travail », proposé par le syndicat du limousin et la CNT, intervenait Bernard Friot, auteur de l'ouvrage Émanciper le travail, entretiens avec Patrick Zech, éditions La Dispute :

« Le modèle capitaliste du travail conduit à notre perte : il est urgent de prendre la mesure des dynamiques porteuses d'émancipation... Depuis 1945, le conflit social se poursuit comme un affrontement entre deux façons contradictoires d'attribuer une valeur économique au travail. Pour le capital, seul un travail soumis aux propriétaires lucratifs et au marché du travail produit de la valeur. Mais les luttes syndicales et les initiatives populaires ont institué au contraire, grâce à la socialisation du salaire, une reconnaissance du travail toute autre, fondée sur le salaire à vie, sur la propriété d'usage des entreprises par les salariés, sur un investissement libéré des prêteurs, sur une autre mesure de la valeur que le temps... Le nœud de l'affaire se trouve dans une notion abstraite : la valeur économique. Faire société, ça n'est pas seulement organiser la production des biens et des services nécessaires à la vie commune, ce qu'en langage technique on désignera par l'expression « production de valeurs d'usage »... Faire société, c'est à la fois assumer la coopération des humains avec la nature dans du travail concret, et assumer le conflit irréductible qui se joue entre humains dans l'appréciation de ce qui, dans cette production concrète, vaut et ne vaut pas... Or, ce qui s'institue en 1945 avec le statut de la fonction publique, avec les cotisations sociales. c'est le versement d'un salaire à des producteurs de valeur d'usage qui ne vont pas sur le marché du travail, qui ne produisent pas de marchandises sous la loi du temps de travail, qui ne mettent en valeur aucun capital... Les conquêtes de 1945 sont anticapitalistes parce qu'elles inaugurent une autre pratique de la valeur et du travail par un changement radical du salaire. »

Voir le programme du stage sur http://www. sudeducation.org/Stage-federal-formation-syndicale-5539.html

1 1945, date emblématique, désigne une offensive ouvrière de plusieurs décennies



Le régime des intermittent-es

INTERMITTENCE

L'intermittence n'est pas un statut, mais un régime d'assurance chômage, qui permet de prendre en compte la nature discontinue des métiers du spectacle. Le travail est irrégulier, appuyé sur des CDD à répétition, et les jours non travaillés sont pris en charge par les ASSEDIC. Ce régime a évidemment des conditions (restrictives) d'entrée (507 heures minimum sur les 10 derniers mois sont nécessaires pour l'ouverture des droits). Ce système était assez simple, mais les conditions ont peu à peu été modifiées et complexifiées de manière perverse, notamment à partir de 2003. Le mouvement social engendré n'a pas réussi à endiguer cette évolution, et 40 % des intermittent-es (en Limousin) ne bénéficient plus de ce régime. D'ailleurs, seule la Commission des Intermittent-es et Précaires (CIP) parisienne a, depuis, gardé pendant un temps le cap de la lutte et réveillé la problématique globale de la précarité dans notre pays. Récemment, des collectifs provinciaux renaissent de leurs cendres, mouvements a priori apolitiques, asyndicaux, et non structurés en associations.

Idée de base : l'intermittence est, de nos jours, un point de référence concernant la précarité (aujourd'hui 83 % des contrats de travail sont des CDD) et les intermittent-es sont devenu-es les porte-paroles des précaires, puisque la discontinuité du travail est devenue la règle et la réalité du monde du travail. La réflexion sur l'intermittence, portée de façon autonome par ce mouvement, n'est plus une anomalie si on la met en rapport avec la réflexion qu'il faut avoir sur le travail. Pourtant, ses propositions n'ont absolument pas été reprises lors du nouvel accord UNEDIC, dont la plupart des mesures ne concerne d'ailleurs pas les intermittent-es mais l'ensemble de la société.

Dans le détail, augmentation du nombre de journées de carence, droits



rechargeables (par un nouveau temps travaillé, quel que soit le type de travail !!!) et perte des maigres acquis évoqués plus haut au profit donc d'une hyper-flexibilité. Pire : le régime d'assurance proposé aux « maternittentes¹ ». Sans oublier les modifications concernant le régime des intérimaires, avec pertes de salaire de l'ordre de 300 à 400€ par mois.

Il s'agit donc, ni plus ni moins, que d'une attaque, ciblée sur ces deux statuts.

Il est important de se dire aujourd'hui que cette lutte est à venir et que les collectifs d'intermittent-es, mouvements citoyens accompagnés notamment par des sociologues, sont force de proposition pour la refonte complète du statut du régime général de l'UNEDIC.

La fonction publique a son lot de précarité et on compte actuellement 17 % de précaires dans l'Éducation nationale.

Cette attaque est à mettre en lien avec le « pacte de responsabilité » qui oblige à de lourdes économies. Aujourd'hui, 6 chômeur-ses sur 10 sont non indemnisé-es et le taux de chômage, dans les conditions actuelles, ne baissera plus...

On ne pourra surmonter ce problème que par une mutualisation de la valeur, à l'échelle nationale. La caisse de chômage devrait être la caisse de tou-tes les salarié-es. Les intermittentes sont les seul-es salarié-es du privé qui ne se battent pas pour leur emploi. C'est enfin un progrès qui appelle que la totalité des salaires soit socialisée. L'UNEDIC, ce ne sont pas les privées d'emploi mais les gens qui sont en train de se libérer de l'emploi. Il faut reconnaître la valeur créée par les intermittent-es entre deux cachets (ce qui s'oppose précisément au revenu d'existence, fausse piste par excellence).

Le cœur de la lutte syndicale est précisément de lutter contre l'idée que l'on doit être payé à la mesure (évaluée...) de ce que l'on fait (ce qui revient à se soumettre à l'employeur). Deux pistes de résistance : à mi-chemin, la qualification du poste (voir plus haut) ; au final l'émancipation du/de la travailleur-se: il faut revendiquer d'être payé pour ce que l'on est (l'aliénation consistant alors à compter ses heures).

Sud éducation Limousin

¹ femmes à emploi discontinu du fait de congés maternité et arrêts maladies



Le FN est-il un parti fasciste?

À l'heure de la « dédiabolisation » devrions-nous abandonner les slogans du genre « FN fasciste », « FNazional »?

ANTIFASCISME

Pourtant l'histoire de ce parti est bien enracinée dans celle du fascisme et en se réclamant des idées les plus nauséabondes, du nationalisme au racisme, en passant par l'autoritarisme, il contribue à une transformation des mentalités favorable aux dérives autoritaires. Si le FN new look peut pour certain-es faire tomber le masque du fascisme, il n'en reste pas moins que la bête immonde est toujours là. Mais réduire le FN aux idées racistes et xénophobes (ce qu'il est), c'est tomber dans le crétinisme de la social démocratie des années 20/30 qui, par manque de lucidité et de combativité, par attentisme électoral, a fini par laisser le monstre dévorer ses proies.

Le fascisme dérive du capitalisme

Le fascisme est un réflexe de défense de la classe des possédant-es devant affronter la crise du capitalisme ou ses mutations sous l'effet, aujourd'hui, de la mondialisation. Craignant pour la propriété privée, pour ses profits, elle pousse à une dérive autoritaire des institutions pour se protéger. Si c'est insuffisant elle n'hésitera pas à faire recours à un parti fasciste. Lutter contre le FN est donc un combat contre l'austérité, les crises mais aussi contre le capitalisme. Ainsi, inscrire la lutte antifasciste dans un front républicain est une impasse qui ne peut que maintenir la même classe au pouvoir.

Au-delà du capitalisme il est aussi essentiel de condamner toutes les dérives autoritaires. En effet, une sorte de « propagande de la peur » qui vise à préparer l'opinion à une sorte de terreur d'État constitue un terreau fertile

au FN. C'est le rôle des politiques anti-Roms, de l'exploitation du terrorisme avec un renforcement des lois sécuritaires et liberticides, de la répression des mouvements sociaux... jusqu'au renforcement des hiérarchies. C'est aussi rendre plus « disponibles les cerveaux » à cette peur par une chloroformisation des masses par les médias, les compétitions sportives, la consommation....On y rajoute un contrôle social des populations avec des technologies de plus en plus performantes et l'on voit à quel point le terrain est prêt à la conquête autoritaire du FN.

Une perversion du langage

Il faut donc replacer le FN à sa place, celle de l'histoire du fascisme. S'attaquer à cette dédiabolisation en montrant qu'elle n'est qu'une substitution d'un langage par un autre. Le FN, comme les partis fascistes, a besoin d'un soutien populaire. Mais agréger des classes sociales à une politique favorable au capitalisme nécessite une stratégie de conquête du langage. Il n'hésite pas à piocher dans les mouvements sociaux ou dans les partis anticapitalistes une partie de son vocabulaire. Ses leaders quand ils s'adressent aux travailleurs-ses s'opposent au « capitalisme », aux « grands patrons », aux « élites de la finance », à « la grande distribution »... en s'identifiant au peuple victime. Se présentant comme le parti « anti-système », « rebelle », il use de la même démagogie que les fascismes traditionnels pour masquer qu'il n'est qu'une force d'intégration et de soumission des classes populaires au capitalisme. C'est un anticapitalisme

de petits boutiquiers réactionnaires où on appelle au secours un État fort, protectionniste, pour défendre ses petits intérêts. C'est celui du poujadisme (Le Pen père en était déjà député) niant par son corporatisme toute lutte de classe et toute défense des travailleurs-ses. Par une perversion du langage il entend ainsi coloniser les esprits et amener les travailleurs-ses à son idéologie réactionnaire. Le FN n'est donc plus un parti raciste.... mais un parti qui défend la préférence nationale! Malheureusement cette novlangue et cette démagogie parviennent à semer le trouble dans les organisations syndicales. Ce trouble favorise les divisions qui facilitent le renforcement de l'autoritarisme. C'est le B-A-BA de la stratégie du patronat! A nous aussi de reconquérir notre vocabulaire!

L'antifascisme est donc un combat syndical

En favorisant les luttes qui permettent de renforcer une solidarité de classe : Français-ses,immigré-es ; Roms, travailleurs et travailleuses ; retraité-es, étudiant-es... nous avons les mêmes intérêts à défendre. C'est aussi un combat frontal et radical qui doit passer par la reconquête d'un vocabulaire de classe. De notre dynamisme dans la lutte antifasciste dépendra notre capacité à freiner les hordes nationalistes, corporatistes et autres cochonneries, si on ne veut pas attendre des gueules de bois de lendemain qui ne chanteront pas.

Sud éducation Haute-Loire

RÉPRESSION SYNDICALE

Yann Le Merrer, secrétaire départemental adjoint de Sud PTT des Hauts-de-Seine a reçu notification de révocation.

Les faits qui lui sont reprochés sont exclusivement en lien avec son activité syndicale (participation active à un conflit du travail, information aux collègues non grévistes, interpellation des directions...). Il faut remonter à 1951 pour retrouver une sanction du même type, la plus lourde pour un fonctionnaire. Elle concernait deux responsables de la CGT.

Cette décision exceptionnelle n'a pas été prise à la légère et ne tombe pas au hasard. Elle émane de la direction d'une entreprise contrôlée à 100% par l'État où la liberté syndicale est bafouée au quotidien, où son président et sa DRH vendent un pacte social dans la poursuite des 80 000 suppressions d'emplois depuis une décennie. Aucun texte d'ailleurs ne régit l'exercice du droit syndical depuis 2009, c'est le fait du prince. Vouloir rentrer dans un établissement peut être considéré comme délictueux.

La liberté d'expression que La Poste

a mis en avant pour soutenir Charlie Hebdo n'aurait donc pas lieu d'être dans l'entreprise pour la défense des personnels.

Nous sommes mobilisés, nous appelons à la solidarité et nous nous engageons dans la campagne pour exiger la réintégration de Yann. Il s'agit d'une véritable attaque contre la liberté syndicale, contre les libertés fondamentales.

Sud éducation Hauts-de-Seine

Signons et faisons signer la pétition nationale : http://reintegrationyann.sudptt.org/index.php?petition=3&signe=oui

LUTTE INTERPRO

Toutes et tous en grève le 9 avril 2015 !

CGT, FO et Solidaires invitent les retraité-es et les chômeurs-ses à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié-es, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.

Ensemble, nous exprimerons ainsi notre refus de l'austérité, de la casse des services publics, des cadeaux aux patrons et actionnaires, de la détérioration de nos conditions de travail et de vie.

Ensemble dans la rue, nous exigerons un autre partage des richesses que nous produisons par notre travail et qui sont aujourd'hui confisquées par les capitalistes. La réussite, et les suites, de la grève nationale interprofessionnelle du 9 avril, c'est nous qui en décidons par ce que nous construirons ensemble, localement, à la base, d'ici le 9 avril! Lire l'appel de Solidaires sur :

http://www.solidaires.org/article50374.html



Joignez/re-joignez-nous

Prenez contact avec votre syndicat local ou avec la fédération sur notre site :

www.sudeducation.org

Suc éducation - N°62 - mars / avril 2015

Fédération des syndicats Sud éducation : 17, bd de la Libération 93200 Saint-Denis Tél : 01 42 43 90 09 Fax : 01 42 43 90 32 e-mail : fede@sudeducation.org